Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 029-212900302-20260511-CCAS20260506-DE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

11 mai 2026

Date de convocation :
28/04/2026
Date d'affichage :
28/04/2026
Membres :
En exercice : 13
Présents : 12
Votants : 12

Le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni le lundi onze mai deux mille vingt-six à 19h00 en Mairie sous la présidence de Frank COCAIGN, Président.
Présents : tous les membres : Frank COCAIGN, Jean-Michel BRIS, Sylviane LETTY, Isabelle BLOCH, Laura MILIN, Jean-Claude LE BOULC'H, Gerda BOLTON-DE BIE, Jean-Yvon BASTARD, Laetitia LE BIHAN, Yvette REUNGOAT, Roger GUILLOU, Jacqueline ELARD
à l'exception de : Christiane FLOCH, excusée sans procuration.
Procurations : aucune

2026 05 06 : tarifs 2026

Il est proposé de reconduire les tarifs, sans modification.
La grille 2026 est la suivante :

1. Crêpe nature, beurre ou sucre : 1,50 €
2. Crêpe chocolat, caramel, confiture : 2,00 €
3. Douzaine de crêpes : 6,00 €
4. ½ douzaine de crêpes 3,00 €
5. Petite barquette de frites : 2,00 €
6. Grande barquette de frites : 3,00 €
7. Thé-café-chocolat : 1,50 €
8. Jus de fruit-coca-soda : 2,00 €
9. Frites + 1 saucisse ou 1 merguez : 4,00 €
10. Frites +2 saucisses ou 2 merguez : 5,00 €
11. Bière blonde : 2,50 €
12. Cidre : 2,00 €

Les membres du CCAS approuvent la proposition des tarifs 2026 par 12 voix pour (Christiane FLOC'H absente sans procuration).



Cléder, le 13/05/2026

Pour extrait certifié conforme
Le Président : Frank COCAIGN